

Bruxelles, le 24 février 2025
(OR. en)

6507/25

**Dossier interinstitutionnel:
2024/0075(NLE)**

**FRONT 53
COWEB 21
MIGR 73**

NOTE

Objet: Informations relatives à l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et la République de Serbie en ce qui concerne les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République de Serbie

Informations relatives à l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et la République de Serbie en ce qui concerne les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République de Serbie

L'accord entre l'Union européenne et la République de Serbie en ce qui concerne les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République de Serbie entrera en vigueur le 1^{er} avril 2025, la procédure prévue à l'article 22, paragraphe 2, dudit accord ayant été achevée le 21 février 2025.